

447839-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Services de collecte des ordures – Collecte de verre creux d'origine ménagère et collecte des points d'apport volontaire pour les déchets ménagers résiduels et organiques sur le territoire d'in BW

OJ S 123/2026 30/06/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: in BW association intercommunale SC

Adresse électronique: direction@inbw.be

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Collecte de verre creux d'origine ménagère et collecte des points d'apport volontaire pour les déchets ménagers résiduels et organiques sur le territoire d'in BW

Description: Collecte de verre creux d'origine ménagère et collecte de déchets ménagers et organiques en point d'apport volontaires enterrés, semi-enterrés ou hors-sol sur le territoire d'in BW. Lot 1 : Collecte de verre creux d'origine ménagère séparée par couleur. Le présent Marché concerne la collecte de verre creux d'origine ménagère en deux couleurs par apport volontaires dans des bulles hors-sol et en conteneurs enterrés dans les communes reprises en annexe C (« Marché »). Cette prestation de services s'inscrit dans l'obligation de reprise des déchets d'emballages ménagers par Fost Plus conformément à l'Accord de Coopération. A cette fin, le pouvoir adjudicateur a conclu un contrat avec Fost Plus, l'organisme agréé pour les déchets d'emballages ménagers. C'est également ce dernier qui rémunérera les prestations fournies par le prestataire de services dans le cadre du présent Marché. Ce marché comprend : • La collecte de verre via les bulles à verre et en conteneurs enterrés • Placement et location des bulles à verre hors-sol uniquement • Vidange des bulles à verre hors-sol et enterrées, pesées et transports du verre vers l'acquéreur • Nettoyage et entretien des bulles à verre hors-sol • Le rachat du réseau des bulles hors-sol uniquement Lot 2 : Collecte des déchets ménagers résiduels et organiques en point d'apport volontaires. Le marché a pour objet la vidange des points d'apport volontaire (conteneurs enterrés, semi-enterrés et hors-sol) situés sur les communes du Brabant wallon et Braine-le-Comte et destinés à la collecte des déchets ménagers résiduels (DMR) et organiques (DO) et le transport de ces déchets jusqu'aux installations désignées par le Pouvoir adjudicateur. Le Pouvoir adjudicateur se réserve expressément le droit par décision motivée de ne pas donner suite à cette procédure. Pour la description détaillée du Marché, il est renvoyé aux clauses techniques mentionnées dans la partie III du présent cahier des charges.

Identifiant de la procédure: 08e84224-9e29-46fb-9bc5-1b2180f13b2b

Identifiant interne: PPP0HS-1995/6231/in BW/DD/COLLECTE/FOST_PLUS/VERRE/PAV_2027

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90511000 Services de collecte des ordures

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 2

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 2

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: lot 1 : Collecte de verre creux d'origine ménagère séparée par couleur

Description: Le présent Marché concerne la collecte de verre creux d'origine ménagère en deux couleurs par apport volontaires dans des bulles hors-sol et en conteneurs enterrés dans les communes reprises en annexe C (« Marché »). Cette prestation de services s'inscrit dans l'obligation de reprise des déchets d'emballages ménagers par Fost Plus conformément à l'Accord de Coopération. A cette fin, le pouvoir adjudicateur a conclu un contrat avec Fost Plus, l'organisme agréé pour les déchets d'emballages ménagers. C'est également ce dernier qui rémunérera les prestations fournies par le prestataire de services dans le cadre du présent Marché. Ce marché comprend : • La collecte de verre via les bulles à verre et en conteneurs enterrés • Placement et location des bulles à verre hors-sol uniquement • Vidange des bulles à verre hors-sol et enterrées, pesées et transports du verre vers l'acquéreur • Nettoyage et entretien des bulles à verre hors-sol • Le rachat du réseau des bulles hors-sol uniquement
Identifiant interne: in BW/DD/COLLECTE/FOST_PLUS/VERRE/PAV_2027-lot 1_1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90511000 Services de collecte des ordures

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 96 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Chiffre d'affaires global du domaine d'activité faisant l'objet du présent Marché au cours des trois derniers exercices fiscaux disponibles précédant le début de ce Marché Niveau(x) minimal(aux): 500.000 €

Critère: Outils, usines ou équipements techniques

Description du critère de sélection: Le matériel, l'équipement technique et le personnel dont le soumissionnaire disposera pour l'exécution des services Niveau(x) minimal(aux): pour chacun des lots : minimum un camion équipé selon les prescriptions du CCh avec un chauffeur

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Une liste des principales missions comparables exécutées au cours des trois dernières années disponibles qui précèdent le début de l'exécution du Marché avec mention pour chacune, du montant, de la date et du destinataire public ou privé pour lesquels les services étaient destinés. Cette liste sera complétée par des attestations des autorités publiques, par un certificat des personnes de droit privé ou à défaut par une déclaration du soumissionnaire lui-même ; Niveau(x) minimal(aux): Minimum 3 références d'un montant annuel minimum de 75.000 € HTVA par référence

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * Les Soumissionnaires sont avertis que l'absence de DUME joint à l'offre entraîne automatiquement l'irrégularité substantielle de l'offre avec en conséquence le rejet de celle-ci sans quelque possibilité de régularisation. Les Soumissionnaires seront dès lors attentifs à fournir ce document. Les causes d'exclusion sont également applicables : • à tous les membres d'un groupement sans personnalité juridique • aux tiers dont la capacité est invoquée pour répondre aux conditions de sélection • aux sous-traitants proposés dans l'Offre, Les mesures correctrices sont celles que le candidat /soumissionnaire a pris pour assurer sa fiabilité malgré qu'il ait fait l'objet d'un motif d'exclusion obligatoires ou facultatives visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Le soumissionnaire doit, d'initiative, dans son offre, signaler les mesures correctrices prises concernant les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et ce conformément à l'article 70 § 2 de la même loi qui stipule : « Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67, le candidat ou le soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er au début de la procédure ». Le soumissionnaire doit, d'initiative, dans son offre, signaler les mesures correctrices prises concernant les motifs d'exclusion visés aux articles 68 et 69 de la loi du 17

juin 2016 relative aux marchés publics. Dans ce cadre, il apportera d'initiative la preuve, notamment : - Qu'il a versé ou entrepris de verser une indemnité de réparation de tout préjudice causé par l'infraction pénale ou la faute ; - Qu'il a clarifié totalement les faits et circonstances en collaborant activement avec les autorités chargées de l'enquête ; - Qu'il a pris des mesures préventives concrètes de nature technique et organisationnelle et en matière de personnel afin d'éviter toute nouvelle infraction ou faute (exemple : opérateur économique condamné pour fraude mais il a été procédé entretemps au licenciement de l'employé responsable de ladite fraude) - Qu'il a régularisé sa situation en matière fiscale et sociale conformément à l'article 68 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Le soumissionnaire produit un extrait du casier judiciaire* récent qu'il joint à son offre. Dans le cas où cet extrait ne peut être joint directement à l'offre, le pouvoir adjudicateur demandera au soumissionnaire pressenti, par les moyens les plus rapides, de produire dans un délai de 5 jours ouvrables cet extrait. * Casier de l'entreprise personne morale ET du soumissionnaire ou, à défaut, d'un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement de l'opérateur économique et dont il résulte que ces conditions sont remplies. En bref, un document attestant qu'il n'y ait pas eu de condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une des infractions suivantes : 1° participation à une organisation criminelle; 2° corruption; 3° fraude; 4° infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction; 5° blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme; 6° travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains. 7° occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Marche à suivre pour compléter le DUME : - Rendez-vous sur le site <https://dume.publicprocurement.be>, et choisissez votre langue. - A la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique'. - A la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer ?', répondez 'Importer une demande/réponse DUME'. - Dans la rubrique 'Télécharger le document', téléchargez le fichier DUME en format XML fourni par le pouvoir adjudicateur avec les documents du marché (le pdf montre le modèle du document à compléter). - A la question 'Dans quel pays votre entreprise est-elle située ?', sélectionner votre pays - Cliquez sur suivant. - Parcourez le formulaire et répondez aux questions des différentes parties. - Compléter la date, le lieu et la signature (qui doit être électronique par le représentant habilité de l'opérateur économique) - Après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' en bas de page. Vous arrivez sur votre DUME complété que vous téléchargez au format PDF et xml. Joignez ensuite les 2 formats à votre offre. Les soumissionnaires peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le Pouvoir Adjudicateur consultera, via télémarché, les différentes déclarations afin de vérifier que le soumissionnaire n'est pas dans un cas d'exclusion. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 100

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1995/HS/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Cautionnement (5 % d'une partie du marché; voir CCH)

Date limite de réception des offres: 24/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 120 Jours

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 24/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Lieu: Siège Social : rue de la Religion, 10 à 1400 Nivelles

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: in BW association intercommunale SC

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: in BW association intercommunale SC

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Lot 2 : Collecte des déchets ménagers résiduels et organiques en point d'apport volontaires

Description: Le marché a pour objet la vidange des points d'apport volontaire (conteneurs enterrés, semi-enterrés et hors-sol) situés sur les communes du Brabant wallon et Braine-le-Comte et destinés à la collecte des déchets ménagers résiduels (DMR) et organiques (DO) et le transport de ces déchets jusqu'aux installations désignées par le Pouvoir adjudicateur. Le

Pouvoir adjudicateur se réserve expressément le droit par décision motivée de ne pas donner suite à cette procédure. Pour la description détaillée du Marché, il est renvoyé aux clauses techniques mentionnées dans la partie III du présent cahier des charges.

Identifiant interne: in BW/DD/COLLECTE/FOST_PLUS/VERRE/PAV_2027_lot 2_2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90511000 Services de collecte des ordures

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 96 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Chiffre d'affaires global du domaine d'activité faisant l'objet du présent Marché au cours des trois derniers exercices fiscaux disponibles précédant le début de ce Marché Niveau(x) minimal(aux): 500.000 €

Critère: Outils, usines ou équipements techniques

Description du critère de sélection: Le matériel, l'équipement technique et le personnel dont le soumissionnaire disposera pour l'exécution des services Niveau(x) minimal(aux): pour chacun des lots : minimum un camion équipé selon les prescriptions du CCh avec un chauffeur

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Une liste des principales missions comparables exécutées au cours des trois dernières années disponibles qui précèdent le début de l'exécution du Marché avec mention pour chacune, du montant, de la date et du destinataire public ou privé pour lesquels les services étaient destinés. Cette liste sera complétée par des attestations des autorités publiques, par un certificat des personnes de droit privé ou à défaut par une déclaration du soumissionnaire lui-même ; Niveau(x) minimal(aux): Minimum 3 références d'un montant annuel minimum de 75.000 € HTVA par référence

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * Les Soumissionnaires sont avertis que l'absence de DUME joint à l'offre entraîne automatiquement l'irrégularité substantielle de l'offre avec en conséquence le rejet de celle-ci sans quelque possibilité de régularisation. Les Soumissionnaires seront dès lors attentifs à fournir ce document. Les causes d'exclusion sont également applicables : • à tous les membres d'un groupement sans personnalité juridique • aux tiers dont la capacité est invoquée pour répondre aux conditions de sélection • aux sous-

traitants proposés dans l'Offre, Les mesures correctrices sont celles que le candidat /soumissionnaire a pris pour assurer sa fiabilité malgré qu'il ait fait l'objet d'un motif d'exclusion obligatoires ou facultatives visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Le soumissionnaire doit, d'initiative, dans son offre, signaler les mesures correctrices prises concernant les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics et ce conformément à l'article 70 § 2 de la même loi qui stipule : « Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67, le candidat ou le soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er au début de la procédure ». Le soumissionnaire doit, d'initiative, dans son offre, signaler les mesures correctrices prises concernant les motifs d'exclusion visés aux articles 68 et 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Dans ce cadre, il apportera d'initiative la preuve, notamment : - Qu'il a versé ou entrepris de verser une indemnité de réparation de tout préjudice causé par l'infraction pénale ou la faute ; - Qu'il a clarifié totalement les faits et circonstances en collaborant activement avec les autorités chargées de l'enquête ; - Qu'il a pris des mesures préventives concrètes de nature technique et organisationnelle et en matière de personnel afin d'éviter toute nouvelle infraction ou faute (exemple : opérateur économique condamné pour fraude mais il a été procédé entretemps au licenciement de l'employé responsable de ladite fraude) - Qu'il a régularisé sa situation en matière fiscale et sociale conformément à l'article 68 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Le soumissionnaire produit un extrait du casier judiciaire* récent qu'il joint à son offre. Dans le cas où cet extrait ne peut être joint directement à l'offre, le pouvoir adjudicateur demandera au soumissionnaire pressenti, par les moyens les plus rapides, de produire dans un délai de 5 jours ouvrables cet extrait. * Casier de l'entreprise personne morale ET du soumissionnaire ou, à défaut, d'un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement de l'opérateur économique et dont il résulte que ces conditions sont remplies. En bref, un document attestant qu'il n'y ait pas eu de condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une des infractions suivantes : 1° participation à une organisation criminelle; 2° corruption; 3° fraude; 4° infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction; 5° blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme; 6° travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains. 7° occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Marche à suivre pour compléter le DUME : - Rendez-vous sur le site <https://dume.publicprocurement.be>, et choisissez votre langue. - A la question 'Qui êtes-vous', répondez 'Je suis un opérateur économique'. - A la question 'Quelle action souhaitez-vous effectuer ?', répondez 'Importer une demande/réponse DUME'. - Dans la rubrique 'Télécharger le document', téléchargez le fichier DUME en format XML fourni par le pouvoir adjudicateur avec les documents du marché (le pdf montre le modèle du document à compléter). - A la question 'Dans quel pays votre entreprise est-elle située ?', sélectionner votre pays - Cliquez sur suivant. - Parcourez le formulaire et répondez aux questions des différentes parties. - Compléter la date, le lieu et la signature (qui doit être électronique par le représentant habilité de l'opérateur économique) - Après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' en bas de page. Vous arrivez sur votre DUME complété que vous téléchargez au format PDF et xml. Joignez ensuite les 2 formats à votre offre. Les soumissionnaires peuvent réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition qu'ils confirment que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le Pouvoir Adjudicateur consultera, via télémarché, les différentes déclarations afin de vérifier que le soumissionnaire n'est pas dans un cas d'exclusion. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion

visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 100

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1995/HS/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Cautionnement (5 % d'une partie du marché; voir CCH)

Date limite de réception des offres: 24/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 120 Jours

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 24/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Lieu: Siège Social : rue de la Religion, 10 à 1400 Nivelles

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: in BW association intercommunale SC

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: in BW association intercommunale SC

Numéro d'enregistrement: 0200362210

Adresse postale: Rue de la Religion, 10

Ville: Nivelles

Code postal: 1400

Subdivision pays (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Pays: Belgique

Point de contact: Laurent Dauge

Adresse électronique: direction@inbw.be

Téléphone: +32 67217111

Télécopieur: +32 67216928

Adresse internet: <http://www.inbw.be/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunaux compétents de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon

Numéro d'enregistrement: BE 0308.357.753

Adresse postale: Rue de Soignies, 8

Ville: Nivelles

Code postal: 1400

Subdivision pays (NUTS): Arr. Nivelles (BE310)

Pays: Belgique

Adresse électronique: Nivelles.TPI.civil@just.fgov.be

Téléphone: +32 67875151

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0003

Nom officiel: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Numéro d'enregistrement: BE 0475.480.736

Ville: Antwerpen / Anvers

Code postal: 2000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Pays: Belgique

Adresse électronique: info@3p.eu

Téléphone: +32 3 294 30 51

Rôles de cette organisation:

Prestataire de services de passation de marché

8.1. ORG-0004

Nom officiel: FPS Policy and Support
Numéro d'enregistrement: BE 0671.516.647
Ville: Brussels
Code postal: 1000
Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Pays: Belgique
Adresse électronique: e.proc@publicprocurement.be
Téléphone: +32 2 740 80 00
Rôles de cette organisation:
TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 8d369406-07b6-423c-b056-66933b413775 - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 16
Date d'envoi de l'avis: 26/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 26/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français
Numéro de publication de l'avis: 447839-2026
Numéro de publication au JO S: 123/2026
Date de publication: 30/06/2026